

Réunion interrégionale sur la Tuberculose bovine

Nouvelle Aquitanie - Occitanie Coulounieix-Chamiers

05 octobre 2017

**Compte rendu**

**GTV Occitanie**

Destinataires :

CA GTV Occitanie,

Coordinateur GTV Occitanie,

Membres du GTV appartenant aux départements concernés

Début (prévu) : 10h30

Fin : 15h00

# Présents

Représentants du GTV Occitanie : Delphine FERRE-FAYACHE (présidente /en tribune) et Juan Luis MÉNDEZ (animateur)

Représentants du GTV Nouvelle Aquitaine : Ludovic BEERT (vice-Président /en tribune), Éric LAMAZOU (vétérinaire praticien dans les Pyrénées Atlantiques) et Nathalie LAUFRAIS (animatrice)

Représentants du FRGDS de deux régions : Christian DESSAUX (Président FRGDS Occitanie) et Franck DAUBIN (Président FRGDS Nouvelle Aquitaine) + certains représentants des GDS départementaux dans le public

Représentants des laboratoires (dans le public)

Représentants de l’Administration (en tribune) : Catherine PAVE (Chef de Service SRAL – DRAAF Occitanie), Yvan LOBJOIT (Directeur Régional DRAAF) et Fabrice CHEVALIER (DGAL)

# Ordre du jour :

* Introduction réunion (Yvan LOBJOIT - Directeur Régional DRAAF)

Points traités :

* Remerciement des participants + annoncement d’un retard non-programmé du M. Patrick DEHAUMONT
* Mise en lumière du COmité de PILotage (COPIL) qui réunit les nouvelles régions de Nouvelle Aquitaine (N-A) et Occitanie
* Rappel du contexte (Sommet Élevage à Cournon), attentes sociétales fortes vis-à-vis du sanitaire, obligation de cohérence et responsabilité
* Présentation de la tribune
* Trois volets de la stratégie nationale, l’état des lieux et les propositions de l’Administration (Mikaël MOUSSU pour la N-A / Valérie VOGLER et Pierre JABERT pour l’Occitanie)
* Points traités :
* Situation en matière de tuberculose au cours des 3 dernières années :
  + 8 départements impactés en N-A : 16, 17, 19, 24, 40, 47, 64 et 87
  + 6 départements impactés en Occitanie : 09, 31, 32, 46, 65 et 82
  + 86 % des foyers français de tuberculose se situent en N-A en 2017, ce qui représente 72 nouveaux foyers (incidence de 0,3 %) contre seulement 2 nouveaux foyers en Occitanie
  + Le seuil à partir duquel la France ne sera plus considérée comme indemne est de 0,1 % d’incidence 🡪 menace de régionalisation !
* N-A : 3 axes prioritaires
  + **Prévention :** sensibilisation / formation des acteurs 🡪 diffusion plaquette biosécurité GDS, Visite Sanitaire Bovine (VSB) ayant pour thème biosécurité en 2017 et 2018, enseignement en Lycée Professionnel Agricole, audit biosécurité en élevage
  + **Surveillance :** renforcement du dépistage en élevage, à l’abattoir et dans la faune sauvage 🡪 harmonisation régionale des Zones de Prophylaxie Renforcée (ZPR), extension des ZPR, convergence zone prophylaxie – zone faune sauvage, amélioration qualité contention et amélioration qualité du dépistage avec comme objectif que l’IDC devienne la technique de dépistage en routine
  + **Lutte et assainissement :** gestion des foyers, abattage, enquête épidémiologique, nettoyage / désinfection 🡪 abattage total ou partiel des cheptels infectés, recherche et élimination des animaux issus des foyers, précautions vis-à-vis des animaux sensibles, nettoyage et désinfection post-assainissement (contrôle visuel + par test : « *boite contact* » à l’étude), amélioration du suivi des foyers grâce à des outils cartographiques
* Occitanie : les mêmes axes stratégiques
  + Traitement spécifique des manades et ganaderias de la zone Camargue
  + Présentation de la feuille de route et du calendrier : prochain CROPSAV programmé le 06/12/2017 et diffusion plaquette GTV Occitanie – DRAAF – DD(CS)PP

Note : la diffusion de la plaquette GTV Occitanie – DRAAF – DD(CS)PP a été réalisé par la poste (double exemplaire) en Occitanie selon ciblage d’activité principale et par mail (en format PDF) pour la N-A.

- Annonces DGAL suite aux remontées des DD(CS)PP et Partenaires

* Mise à disposition des tuberculines bovines et aviaires 🡪 marché national
* Fourniture du matériel de dépistage 🡪 prise en charge d’un (ré)équipement des vétérinaires par l’État
* Impact financier du coût de la campagne amoindri grâce à la fourniture des tuberculines par l’État ainsi que pour la participation économique de celui-ci à hauteur de 3/10 AMV par IDC
* Revalorisation tarif de l’IDC 🡪 discussion en cours avec comme objectif un tarif national
* Mobilisation des vétérinaires sanitaires pour la campagne 🡪 partenariat OVVT – SNVEL – État
* Mobilisation autour des moyens de contention (discussion en cours)
* Durée de validité de l’IDC pour les tests de sortie de cheptels à risque (discussion en cours)

Discussions et questions des assistants (échanges avec la salle) :

- M Bouseau ? (jeune éleveur de Charente) : A montré sa préoccupation sur les propositions de la DRAAF. Il a le sentiment que les éleveurs sont « délaissés / isolés » et que le problème de la tuberculose bovine est avant tout un problème économique (même avant qu’un problème de prévention comme présenté par l’Administration).

- Mise en question de l’intérêt de l’abattage sélectif

- M Bouseau ? est CONTRE l’abattage des troupeaux au point qu’il a demandé un abattage sélectif quand son exploitation a été touché. Il a parlé de la possibilité de travailler avec les minéraux pour renforcer l’immunité

- Question sur le refus de financement du projet de recherche de TED 16 sur l’intérêt d’une supplémentation en oligo-éléments.

Réponse de Fabrice CHEVALIER : Les oligoéléments peuvent, certes, renforcer l’immunité. 400 000€ financés par l’état pour les projets scientifiques sur cela mais qui n’ont pas aboutis par des questions de recherche. L’abattage sélectif est proposé selon certaines conditions même si est très contraignant pour l’éleveur. Or, quand la maladie est trop présente on ne peut pas se contenter d’un abattage sélectif.

Réponse du représentant de la FRGDS N-A : La FRGDS N-A se bat pour un abattage sélectif et contre l’abattage total. Les aspects de biosécurité sont la prochaine étape pour eux et ils vont demander de financement à la région N-A

11h42 : Patrick DEHAUMONT (directeur de la DGAl) et son équipe sont arrivés

Intervention du directeur (après de donner des excuses pour le retard)

Points traités :

* Le directeur pense que c’est la synergie entre tous les acteurs qui aidera à la réussite de ce problème sanitaire
* 1er enjeu de la tuberculose : la **santé humaine** (20-50 cas/an dus à *Mycobacterium bovis*, dont 2 décès). Dernier décès en 2015.
* 2ème enjeu de la tuberculose : **économique** (maintien du statut officiellement indemne de la France). Le volet économique a été traité régulièrement au niveau national et européen. La TB est un problème fragile et la parte du statut indemne pourrait se perdre (soit au niveau nationale ou infranationale, zones ou régions). Il rappelle que toutes ces raisons ont été à la base de la convocation à cette réunion.
* Rappelle des points importants à traiter : Type de test / renforcement de la surveillance / mesures de contrôle… Il se présent ouvert à la discussion et à mettre les moyens pour avancer dans la matière.
* La DGAL avait invité P. Martens, éleveur de Côte d’Or pour GDS France (excusé) 🡪 situation Côte d’Or intéressante car le département est passé de 45 cas en 2010 à 3 en 2017

Discussions et questions des assistants (échanges avec la salle) :

- Président de l’un des GDS de N-A? : Il dit au directeur d’être prudent de faire des comparaisons avec la Côte d’Or.

- Coop de France et GDS de la Haute Vienne : Il était inquiet parce que les éleveurs ont été nommés à la fin du discours du directeur. Il relève la question des enquêtes épidémiologies qu’il pense nécessaires et pour lesquelles il faut mettre des moyens. Traiter plus que les seules questions de remboursement aux vétos ou aux éleveurs.

Réponse du directeur : il faut renforcer l’épidémiologie. La question sera prochainement traitée avec l’ANSES. Or, il faut aller au-delà.

- Éleveur de la région N-A : Il fait une remarque sur la forme. Les éleveurs ont été nommés à la fin du discours du directeur. Il questionne après : Pourquoi dans la Côte d’Or les choses semblent mieux marcher ?

Réponse du directeur : Il relève la question des enquêtes épidémiologies qu’il pense nécessaires et pour lesquelles il faut mettre des moyens. Il pense qu’il faut aller au-delà des simples questions de remboursement aux vétérinaires ou aux éleveurs.

- M Bouseau ? (jeune éleveur de Charente) : A exposé son problème sur un autre point. Il n’est clairement pas d’accord avec les propos du directeur sur les couloirs de contention qui des fois sont inexistants.

Vétérinaire de la région N-A : Il a pointé les difficultés pour les vétérinaires pour réaliser les intradermotuberculinations sur le type d’élevages de Charente (vaches limousines en générale). Il semble, à son avis, un test irréalisable sur un gros troupeau et il est probable que les DD(CS)PP vont se retrouver avec des habilitations sanitaires des vétos sur les bras.

Réponse du directeur : Il insiste en que la solution aux problèmes ne se règle pas en se mettant dans une position contraire à tout cout. L’État avancera de l’argent mais si les gens sont contre, la réunion peut terminer immédiatement. L’enjeu pour lui est la perte du statut indemne ce qui impacte directement les exploitations des éleveurs.

- Une éleveuse relève son point de vue sur l’inefficacité des méthodes de dépistage. Elle pense que les intradermotuberculinations ne servent pas.

Réponse du directeur : On ne peut pas dire que les méthodes de dépistage ne servent pas. Scientifiquement les intradermos sont validées et utiles. L’important est de prendre en compte les mesures de biosécurité. Les éleveurs doivent comprendre que ce dernier fait partie de leur métier (« *un couloir de contention devrait être indispensable au même titre qu’un tracteur* »).

- Les éleveurs veulent une permission pour tuer les blaireaux. Ils ont demandé au directeur de leur dire comment faire les clôtures.

Intervention de Stéphanie PHILIZOT (SNGTV) qui s’est présenté en tant que vétérinaire en Côte d’Or : Elle interpelle les assistants en disant que c’est très important d’arriver à parler des mêmes concepts. Il y a des choses qui sont bien connu sur la maladie et serait important que tout le monde puisse prendre connaissance de cela.

12h36 Les discutions ont été arrêtées / 13h57 Les discutions ont repris

Focus sur la TB au niveau nationale (Anne BRONNER – Chef Bureau Santé Animale de la DGAl)

Points traités :

* Rappel de la situation française en matière de Tuberculose (le taux d’incidence et de la prévalence ont augmenté depuis 2013 (dû surement au renforcement du dépistage).

Dès 2013 il avait déjà des foyers dans la N-A

2014 (65% des foyer au niveau nationale)

2015 (65%

2016 (68%

2017 (86%

* Prérequis : s’entendre sur des objectifs communs (objectif principale est la nécessité de maintenir le statut de la France. Pour cela, tout le monde soit faire sa parte : les éleveurs doivent assurer la contention des animaux, les vétos doivent réaliser les tests diagnostiques et l’Administration doit prendre sa responsabilité en charge)
* Plan national d’actions présenté jeudi 12 octobre en CNOPSAV (Conseil National d’Orientation de la Politique Sanitaire Animale et Végétale) qui s’appuie sur :
* Rapport CGAER sur dispositif de lutte contre la tuberculose (06/2017)
* Nouvelle feuille de route avec point sur organisation (moyens humains, financiers, gestion des données) et point technique (surveillance, biosécurité, assainissement et faune sauvage

Concernant les volets surveillance et biosécurité, des saisines de l’ANSES sont en cours ou à venir.

* Une nouvelle feuille de route (Plan national des actions 2017-2022) a été envisagé pour gérer le problème de la TB, feuille qui sera présenté au CROPSAV
* Campagne 2017/2018 : Constat : L’incidence augmente dans la N-A + problème de mise en œuvre IDS (taux de réaction 6-7 fois trop faible). Les rythmes de prophylaxie et l’âge des animaux ne sont pas conformes avec la réglementation EURO (directive 64/432). Par exemple : Dordogne, 27 foyers/2400 cheptels contrôlés. La Dordogne isolée n’aurait pas un statut indemne !
* Passage en IDC dans toute la Dordogne et dans les ZPR identifiées en N-A et en Occitanie
* Pourquoi l’IDC ? en théorie, moins sensible mais, en pratique oblige à une bonne contention et limite le nombre de faux positifs
* Schéma de gestion de suspicion stabilisé : abattages diagnostiques à privilégier
* Implication : des VS à mobiliser / un marché public pour tuberculines en cours et formation VS à la pratique de l’IDC (formation ENSV/SNGTV)
* Participation financière de l’État :
* **3/10 AMV (soit 4,15 €) pour IDC 🡪 1 600 000 €**
* **tuberculines bovines et aviaires 🡪 750 000 €**
* **(re)équipement en matériel pour les VS 🡪 50 000 €**
* **indemnisation veaux / abattage**

Présentation des OVVT (Delphine FERRE-FAYACHE et Éric LAMAZOU (vétérinaire du 64) (présentation en pièce jointe)

Présentation de l’OVS (Patrick BARDOUX – GDS 24 et Franck DAUBIN – FRGDS N-A (qui a parlé en représentation de la N-A et de l’Occitanie)

Points traités : la FRGDS a présenté sa vision sur les points suivants :

* Pilotage : Ils souhaitent participer à l’élaboration d’une stratégie régionale et à un comité de pilotage.
* Surveillance : Ils ont identifié des points d’amélioration :
  + Amélioration des données SIGAL pour identification précoce des défaut mayeurs de réalisation des IDT
  + Sanction des défaut mayeurs
  + Identification et correction des problèmes de contention (les DDPP doivent assumer leur rôle de police sanitaire, superviser les opérations de prophylaxie et sanctionner les mauvaises pratiques. Du matériel collectif et des brigades d’éleveurs seront mis à disposition dans les élevages pour lesquels des difficultés de contention seront signalées.)
  + Généralisation progressive de l’IDC est une solution à condition :
    - De la prise en compte du surcoût,
    - Du déploiement
  + Activation ou réactivation des cellules d’investigation épidémiologique
  + Valorisation rapide (sur la même campagne) des données épidémiologiques
  + Disposition des moyens humains nécessaires
  + Les couts des dépistages tuberculose doit être pris en charge par l’État
  + Accompagnement financier (au moins la 1ère année) pour la contention (il s’avère nécessaire de reconsidérer les aides financières des missions déléguées à l’OVS)
  + Prolongation à 4 moins la durée du test avant départ (et aussi les pertes induites par un abattage diagnostique ou d’assainissement devraient être indemnisées totalement (pb. des expertises retoquées par la DGAl)
* Au niveau régional : Réactiver les cellules d’épidémiologie (CIREV/MIREV) et bien définir leurs rôles
* Dans les élevages : « convaincre » + « mettre en œuvre » + « accompagner »
* Au niveau des mouvements d’animaux : meilleure gestion de ces mouvements
* Dans la faune sauvage : Renforcement et harmonisation de la surveillance

**Conclusion :**

L’**objectif** de la FRGDS (de deux régions) est de préserver le statut indemne et pour cela ils vont mettre en œuvre, à leur niveau, les mesures des luttes et de prévention.

Pilotage : ils veulent rester acteurs dans la lutte, dans un cadre régional, pour harmoniser les politiques de lutte et de prévention.

Les FRGDS demandent formellement au directeur de le DGAl sur :

* Des problèmes ont été repérés et formellement demandés au directeur sur l’abatage sur :
  + - les races impliqués qui sont très chères (blonde, limousine, et deux autres)
    - les animaux de moins de 6 semaines,
    - les vaches gestantes,
    - etc…
* La reprise des enquêtes épidémiologiques
* La surveillance sur la faune sauvage
* Les aspects financiers que la DGAl devrait mettre en place

Réponse du directeur de la DGAl :

* Il remercie les échanges et toutes les questions posées par les FRGDS.
* Il rappelle qu’il doit se tenir au cadre sur les règles des financements. L’État dépense 20 Millions d’euros sur le programme n° 206 à cause des foyers de Tuberculose, donc il faut relativiser. Il demande aux présents de faire un peu de perspective sur le problème de la tuberculose bovine. L’optimale est de pouvoir mettre en place des règles cohérents dans les régions.
* Concernant les expertises, l’État les réévalue lorsqu’elles ne tiennent pas compte des prix du marché, et n’a perdu aucun contentieux jusqu’à présent. Les veaux seront désormais également indemnisés au prix du marché.
* L’État met en place un financement pour les tuberculines, et le matériel de tuberculination. Un tarif national pour les IDC est en cours de discussion, mais il n’y aura pas de prise en charge supplémentaire par l’État (3/10 AMV déjà prévus).
* La biosécurité est au cœur des VSB 2017 et 2018.
* La supervision et l’accompagnement sur le terrain seront mis en place effectivement dès cette campagne.
* La DGAL engage dès le lendemain une discussion avec le président de GDS France sur les conventions de délégation, mais annonce qu’une hausse de 20 % a déjà été accordée il y a 2-3 ans.
* Les jeunes animaux (male et femelles) seront prises en charge par l’État au prix du marché (des discutions seront entamées à ce sujet avec les GDS).
* Il va avoir des discutions sur le coût des missions délégués données aux GDS (l’État va entamer des discutions avec la FNGDS,… l’idée est d’arriver au 100% de recouvrement financier)
* Le sujet de ma faune sauvage sera aussi traité par l’État (l’idée est de renforcer les mesures de Biosécurité) Un travail est en cours en partenariat avec l’ONCFS dans le cadre du réseau SYLVATUB.
* L’État veut développer des actions des formation-information sur la visite sanitaire avec l’idée de donner aux éleveurs des connaissances sur les mesures de Biosécurité. Mais le coût qu’implique l’implémentation des mesures de biosécurité dans les exploitation NE SERA PAS PRIS EN CHARGE PAR L’ETAT

- Question du vétérinaire de la région N-A : L’État sera à côté des vétérinaires (+ éleveurs) dans le cas où l’année prochain l’incidence augmente au risque de perdre la qualification « indemne » ?

Réponse du directeur : OUI, sans aucun doute ! (cela augmentera la crédibilité de la France aux yeux de l’Union Européenne)

- Intervention de la FNSEA de la région N-A : Ils ont donné une liste de propositions au directeur de la DGAl, ils demandent de les accepter toutes en bloc, notamment en termes des coûts même si cela peut être compliqué (menaces d’action sur le terrain).

- Problème soulevé du profit fait par l’aval lors de l’achat des bovins issus de cheptels infectés (parfois 1 €/kg PV) 🡪 travail en interprofession sur le sujet annoncé par INTERBEV

Réponse du directeur : Il y a des règles en ce qui concerne le financement et on va les appliquer !

Fin de la réunion 15h37

GTV Occitanie

NOM DU REDACTEUR : Dr. MENDEZ GOMEZ Juan Luis (avec l’appui des notes de début de séance de l’Animatrice du GTV N-A)